

## Le mot de la semaine

par James Chéron  
Maire de Montereau-fault-Yonne  
Conseiller régional

Notre commune a connu ces derniers jours un événement exceptionnel. Il faut remonter à 1982 pour trouver dans l'histoire de Montereau une crue de pareille ampleur.

S'il est impossible à l'échelle communale de lutter contre la montée des eaux de l'Yonne et de la Seine, pas plus que d'empêcher leur infiltration par le sous-sol jusque dans les habitations, la Mairie a tout mis en œuvre pour vous informer en temps réel des évolutions de la situation et pour garantir la sécurité des habitants.

Je veux ici remercier publiquement toutes celles et ceux qui ont participé aux opérations de prévention, de sécurisation, de secours, de communication : les agents municipaux, les pompiers, la police, la Croix Rouge, les bénévoles, les gestionnaires de réseaux et de services, les élus, les bailleurs... Leur concours fut précieux.

Par ailleurs, j'ai demandé le classement de Montereau en état de catastrophe naturelle, pour augmenter vos droits à remboursement par vos assurances. Interrogé à l'Assemblée nationale par notre député Yves Jégo, le Gouvernement s'est engagé à prendre rapidement l'arrêté interministériel indispensable.

Alors que ces épisodes rares sont peut-être appelés à se rapprocher dans le temps, une réflexion est indispensable pour en tirer les leçons et travailler, à l'échelle de l'ensemble du bassin de la Seine et de ses affluents, à en limiter la survenance et les impacts.

**DU 31 JANVIER  
AU 6 FÉVRIER 2018**

#VigicruesMontereau  
Retrouvez toute l'actualité  
sur la crue sur les réseaux  
sociaux de la Ville !

Site internet : [montereau77.fr](http://montereau77.fr)  
Facebook : Ville de Montereau-fault-Yonne  
Twitter : @Ville2Montereau

## NOS P'TITES INFOS...

### Vacances intelligentes INSCRIVEZ-VOUS !

Voilà déjà les vacances scolaires ! Les jeunes, profitez donc de l'occasion pour vous lancer dans des activités utiles à prix malin. La nouvelle session des «Vacances Intelligentes» organisée par la Mairie vous attend justement. Au choix, 5 stages sympas à découvrir absolument :

-1- «**Savoir nager**» (6/12 ans)

Du 19 février au 2 mars (11h15-12h) - Piscine les Rougeaux

-2- «**Magie**» (6/12 ans)

19, 20, 22 & 23 février (9h30-12h/14h-16h30)

RDV : 9h à l'Accueil de Loisirs

-3- «**Multisports**» (6/12 ans)

Du 19 au 23 février (9h30-12h/14h-16h30)

RDV : 9h au Centre Omnisports J. Allasseur (COJA)

-4- «**LEGO, le jeu de construction**» (6/12ans)

26 & 27 février et 1 & 2 mars (9h30-12h/14h-16h30)

RDV : 9h à l'Accueil de Loisirs

-5- «**Cuisine et pâtisserie**» (8/14 ans)

26 & 27 février et 1 & 2 mars (9h30-12h/14h-16h30)

RDV 9h à l'Accueil de Loisirs

Inscriptions et tarifs :

• Stage 1 «Savoir nager» (6/12ans)

Piscine municipale les Rougeaux / Tél. 01 60 57 08 99 -

Inscriptions : à partir du lundi 5 février (9h-12h, 14h-19h30)

Fournir un justificatif de domicile et le livret de famille.

Tarif : 10 euros - Aucune inscription par téléphone

• Stages 2, 3, 4, 5

Accueil de Loisirs des Rougeaux - Tél : 01 64 70 54 36

Inscriptions : à partir de lundi 12 février (9h30-11h30) & mardi 13 février (14h-19h). Pas d'inscriptions par téléphone ou courriel.

Fournir les copies d'un justificatif de domicile et le livret de famille - Tarifs : 15 euros pour les Montereais (repas du midi et goûter inclus)

### Exposition LA SEMAINE DES FROMAGES DE BRIE

Du 6 au 16 février, c'est la semaine des fromages de Brie ! Venez découvrir l'exposition gourmande organisée par le musée départemental de Seine-et-Marne.

**DU 6 AU 16 FÉVRIER – 10H-17H**

Maison des Familles - entrée libre

Infos : 01 64 32 64 86

### Culture pour tous INSCRIVEZ-VOUS !

Montereais ! Il reste une vingtaine de places pour la sortie du **mercredi 7 février** prochain. Au programme : visite guidée du Musée de la Gendarmerie le matin et visite guidée du domaine des macarons de Réau l'après-midi.

Inscriptions : du lundi au vendredi (13h45-17h)  
au service culturel - Tarif : 1 euro - Infos : 01 64 70 44 14

Le Maire reçoit chaque semaine sur rendez-vous. Il suffit d'en exprimer la demande en appelant le 01 64 70 44 45.

Toute l'info municipale : [montereau77.fr](http://montereau77.fr)



Directeur de la publication : **Adil MOUEFFEK**  
Rédacteur en chef : **Bertrand LECLAIR**  
Rédaction : **Jérôme LEFIER - Marine WEISS**  
Impression - Distribution : MAIRIE DE MONTEREAU

## Après la crue



**P**eu à peu, la tension redescend. Après une semaine à suivre heure par heure la montée des eaux, tout le monde reprend ses esprits. Le pic de crue mesuré à 3m61 samedi et dimanche derniers est désormais derrière nous. Mais l'eau continue sa route en ville, passant par les réseaux pluviaux et par infiltration dans les sous-sols avec des effets variables de montée et de descente. Certaines habitations se sont retrouvées isolées et les élus et services municipaux ont assuré un contact permanent avec les habitants afin de garantir leur sécurité et veiller qu'ils ne manquent de rien.

### VIGILANCE

La décrue s'annonce lente, et même très lente. Une dizaine de jours minimum selon les autorités publiques réunies tous les jours en cellule de crise. La vigilance reste donc de mise, d'autant que la Seine-amont continue de monter et que le niveau à Montereau ne baisse qu'à la faveur de la décrue de l'Yonne. Le Plan Communal de Sauvegarde reste activé tant que le seuil d'alerte de 3m00 ne sera pas franchi à la baisse. Les consignes de sécurité dissipées aux quatre coins de la

commune doivent donc être respectées jusqu'à leur levée. Les équipes municipales restent sur le pont.

### CATASTROPHE NATURELLE

Dimanche dernier, le maire James Chéron a adressé à la Préfète de Seine-et-Marne une demande de classement du territoire de la commune en état de catastrophe naturelle. La décision relève de la compétence de l'Etat et prendra la forme d'un arrêté interministériel. Cette déclaration est importante car elle permettra d'étendre la couverture des sinistres par les assurances.

### RECENSEMENT DES HABITATIONS IMPACTÉES

Dans le cadre de la demande de classement en état de catastrophe naturelle, l'Etat demande à la Ville de lui indiquer le nombre d'habitaciones impactées par la montée des eaux (caves et sous-sols compris). Si vous ne vous êtes pas encore signalé à la Mairie, nous vous invitons à le faire :

- par tél. 01 64 70 44 00  
- crue@ville-montereau77.fr

# Les premiers conseils

Accidents	Maison insalubre	Intoxication
 Je fais appel à des professionnels avant de rebrancher mon installation électrique et mon chauffage.	 J'enlève des murs, des sols et des objets le maximum d'eau et de boue. Je n'oublie pas de mettre des gants et des bottes.	 Je jette les aliments qui sont restés dans l'eau ou dans un réfrigérateur/congélateur hors-service.
 Je ne branche pas les appareils électriques s'ils sont mouillés et je n'utilise pas un chauffage d'appoint en continu.	 Puis je nettoie avec une brosse les objets, les aérations, les murs et les sols à l'eau et au détergent.	 Avant de boire l'eau, je m'assure auprès de ma mairie qu'elle est potable.
 <b>Choc psychologique</b>	 Enfin je désinfecte à l'eau de javel (un verre d'eau de javel pour un seau de 10 litres). Je laisse agir 30 minutes avant de rincer.	 Si j'ai un puits, l'eau n'est pas potable. Je me renseigne auprès de ma mairie avant de le remettre en service.
 Mon médecin peut m'aider, je n'hésite pas à l'appeler pour moi ou pour mes proches.	 J'aère souvent et je chauffe très doucement pendant plusieurs jours pour faire sécher ma maison.	 J'attends la mise hors d'eau de la fosse septique avant de la faire fonctionner.
	 Si certaines murs ou sols restent imbibés d'eau (laine de verre, laine de roche, placoplâtre, parquet flottant), j'appelle rapidement mon assurance et les professionnels qui pourront m'aider.	 Je mets les animaux morts dans des sacs en plastique et je les éloigne de mon domicile. Je préviens ma mairie.

## Se faire indemniser

# Contactez votre assureur !

Dimanche dernier, le maire James Chéron a adressé à la Préfète de Seine-et-Marne une demande de classement du territoire de la commune en état de catastrophe naturelle. La décision relève en effet de la compétence de l'Etat et prendra la forme d'un arrêté interministériel. Lorsque la commune sera ainsi déclarée, tous les biens couverts par la garantie «dommages» seront indemnisés. La garantie «catastrophe naturelle» couvre également les frais de pompage, nettoyage et désinfection. Ainsi, vous pouvez d'ores et déjà vous projeter vers une indemnisation de vos biens. Même si le sinistre est toujours en cours, il est conseillé de prendre l'attache au plus vite de

votre assurance afin de vérifier votre délai de déclaration et de prendre date.

### EN CAS DE SINISTRE :

Mettre en œuvre toutes les mesures de sauvegarde possibles :

- Protégez tous les documents importants susceptibles de constituer votre dossier, notamment les factures.
- Faites des photos ou vidéos de tous les dégâts subis (habitation, mobilier, électroménagers, effets personnels, denrées alimentaires, véhicules...)
- Évitez que les dégâts ne s'aggravent, votre assureur pourrait vous le reprocher (par exemple, mettez les meubles et autres biens à sec si possible).

### COMMENT SE FAIRE INDEMNISER :

- Déclarez au plus vite par téléphone votre sinistre auprès de votre assureur. Votre contrat multirisque habitation vous précise le délai de déclaration (en règle générale, ce délai est inférieur à 5 jours et porté à 10 jours si la commune est déclarée en état de catastrophe naturelle). Aussitôt, un numéro de dossier vous sera attribué.
- Commencez à établir la liste chiffrée de tous vos objets et biens perdus ou endommagés.
- Joignez tous les éléments de preuve possibles (factures, photos, vidéos, témoignages...).
- Un expert peut être ensuite désigné par votre assureur qui fixera le montant de vos dom-

mages,

- Les travaux de remise en état ne doivent pas être engagés sans l'accord de votre assureur.

### FAITES APPEL À UN PROFESSIONNEL !

Votre habitation est peut-être encore envahie par l'eau ? Courage, sachez qu'il existe des solutions efficaces pour sécher les murs et cloisons humides. L'air de votre logement, les matériaux et la maison dans son ensemble doivent être séchés puissamment à l'aide d'un matériel adéquat. Certaines compagnies d'assurance peuvent vous mettre en relation avec une société spécialisée. Si tel n'était pas le cas, n'hésitez pas à faire appel à un professionnel !

## Sirmotom

# Que faire de vos déchets ?

Merci de continuer à sortir vos bacs, comme d'habitude, la veille de la collecte des déchets ménagers et du tri sélectif afin de fluidifier l'évacuation des déchets.

### COLLECTE DANS LES ZONES INONDÉES

Pour les personnes impactées par les eaux qui videront leur cave et leurs espaces de vie

sinistrés, des collectes exceptionnelles sont organisées. Sortez vos encombrants à l'endroit habituel de la collecte de vos bacs. Pour éviter toute pollution, séparez dans la mesure du possible :

- Les produits dangereux comme les pots de peinture, de colle, de solvant...
- L'électroménager (sèche-linge, congélateur...).

### DES QUESTIONS

Si vous avez des questions, le Sirmotom est à votre écoute du lundi au vendredi avec des permanences téléphoniques exceptionnelles le midi et le soir de 17h30 à 19h en complément des heures habituelles d'ouverture des bureaux **au 0800 45 63 15**.

### DÉCHETTERIES

Les déchetteries de Montereau

et de Voulx acceptent, sur présentation de votre badge et d'une pièce d'identité, les produits dits «dangereux» : pots de peinture ou de vernis, s'ils ne sont pas vides, radiographies médicales, produits chimiques comme le White Spirit et l'acétone, produits phytosanitaires (pesticides), huile de friture, aérosols contenant une substance dangereuse.

## Offre d'emploi

### DÉVELOPPEUR WEB (H/F)

#### Missions :

Développement et gestion du système informatique.  
Langage :  
php Framework : EZ PUBLISH, limesurvey 2.5, wordpress, Drupal, Symphony, GLPI 0.90  
Serveur d'application : centos 7 / apache Base de données : MySQL, Oracle

#### Profil recherché :

Titulaire d'un Bac+2 en informatique, au moins 2 années d'expérience.

Qualités requises :  
Capacité d'adaptation - rigueur et organisation

Rendez-vous sur la plateforme «Jobjoba» consultable gratuitement sur [montereau77.fr](http://montereau77.fr).

## Etat Civil

### BIENVENUE AUX ENFANTS NÉS À MONTRÉAU

Aslan YAGCI, né le 19 janvier 2018  
Sophie LUCA, née le 19 janvier 2018  
Ramata LY, née le 20 janvier 2018  
Evy VAZELLE, née le 19 janvier 2018  
Mirac AKRAP, né le 21 janvier 2018  
Noé BENHAMOUCHE-LEMERCIER, né le 24 janvier 2018

### DÉCÈS

Henri GAMÉ, 95 ans  
Marie-Jeanne GENOS veuve DÉJEUX, 93 ans  
Philippe HENNEL, 58 ans  
Roland LE ROL, 89 ans  
Josette PAURON veuve VIRATELLE, 90 ans  
Anne RUNAVOT veuve TRUDIN, 81 ans  
Jean-François TRIBOUILLIOU, 59 ans  
Manuela ARTU épouse L'YVONNET, 65 ans  
Josian ROUSSEAU, 71 ans  
Christiane MAFARETTE veuve CORNILLE, 88 ans  
Colette REGNART veuve PIERRE, 92 ans  
Michel FILLEUL, 87 ans

## VOIR, SORTIR, BOUGER...

### Sport

### CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL DE PLONGÉE SPORTIVE EN PISCINE

Au programme : combiné, 200m trial, 23m émersion, relais 4x50 m, octopus monobouteille.

**SAMEDI 3 FÉVRIER (9H-19H)**

Piscine des Rougeaux - Entrée libre

Infos : 07 71 25 91 39

### Vie animale

### ADOpte UN CHAT !

L'association montereaise «Animalement Votre 7» organise une nouvelle journée d'adoption à la chitterie municipale.

**SAMEDI 3 FÉVRIER (10H-16H)**

Cour de la Mairie - 7, rue des Récollets

Coût de l'adoption : 135 euros

Infos : mariedreze@orange.fr / 06 87 39 66 81

### Théâtre

### MAISON DE L'IMPROVISATION

Les enfants de l'atelier théâtre de la Maison pour tous vous présentent leur show d'improvisation !

**SAMEDI 3 FÉVRIER À 20H30**

Salle Rustic - Entrée libre

Infos : 06 22 68 14 40 ou 01 34 32 74 56

### Événement

### BROC'PÊCHE

La brocante dédiée aux amateurs et professionnels de la pêche, organisée par l'UPRM. Exposition de poissons naturalisés, bac de démonstration, simulateur de pêche...

**SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 FÉVRIER (8H-18H)**

Salle Sémitzoff (Halle Nodet) - Entrée libre

Infos : 03 86 66 01 90

### Portes ouvertes

### INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS ET D'AIDES-SOIGNANTS

Les formateurs, étudiants et élèves vous invitent à découvrir l'institut. Au programme : visite de l'institut de formation, présentation des concours et des formations, ateliers simulation de pratiques, échanges avec les étudiants et les élèves.

**LES SAMEDIS 3 ET 10 FÉVRIER (10H-17H)**

1 bis, rue Victor Hugo - entrée libre

Plus d'infos : 01 64 31 66 46 - 01 64 31 64 26

ifsi.mon@ch-sud77.fr

### Ciné-club

### «L'ULTIME RAZZIA»

Un film de Stanley Kubrick avec Sterling Hayden, Coleen Gray et Vince Edwards

**VENDREDI 9 FÉVRIER À 20H**

Cinéma Confluences

Tarifs (5 euros adhérent, 6 euros non adhérent)

Infos-résas : cineclubmontereau@gmail.com

### Spectacle

### FRANÇOIS-XAVIER DEMAISON À LA SALLE RUSTIC !

Le point commun entre la Corse, une Américaine, des parents bio, une séance de massage et une chèvre ? Réponse : le tout nouveau spectacle de François-Xavier Demaison ! Il y a dix ans, il montait sur scène pour la première fois... Dix années de rires qu'il va nous raconter en incarnant avec virtuosité une galerie de personnages toujours plus drôles et étonnantes. Comédien génial, entre sketch et stand-up, il crée une complicité unique avec son public. Rire et bonne humeur garantis tout au long du spectacle.

**VENDREDI 16 FÉVRIER À 20H30**

Salle Rustic - Tarif unique : 15 euros (gratuit - 11 ans)

Infos-résas : 01 64 70 44 14

### Concerts pour tous

### INSCRIVEZ-VOUS !

Indochine à Bercy pour 1 euro vendredi 16 février, ça vous tente ? Alors inscrivez-vous samedi 3 février (9h-12h) en mairie (Salle de l'Ancien tribunal) et faites partie des 50 «gagnants» du tirage au sort qui aura lieu publiquement ce même jour. Vive la culture à Montreuil !

Infos : 01 64 70 44 14

Règlement complet sur [montereau77.fr](http://montereau77.fr)



### TOUTE LA PROGRAMMATION

### DE LA SEMAINE

[www.cinema-confluences.com](http://www.cinema-confluences.com)